



Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques

*Association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général,
agrée usagers du système de Santé et agréée protection de l'Environnement*

Boîte 64 – 206 quai de Valmy • 75 010 Paris • Tél : 01 42 47 81 54

Site : priartem.fr • E-mail : contact@priartem.fr

DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE

Retour d'expérience à Bordeaux

Comité de dialogue ANFR du 2 février 2021
PRIARTEM : Elisabeth Renwez et Sophie Pelletier

Contexte

A Bordeaux :

- Charte de 2012, Réunions de concertation Ville de Bordeaux / opérateurs, tous les trimestres
- DIM régulièrement mis à disposition du public sur le site internet de la mairie de Bordeaux

Le plus souvent : les riverains ne sont informés qu'au moment de l'installation de l'antenne (frustration, défiance,...)

A titre d'exemple, dans l'agglomération Bordeaux Métropole, 1 seule mairie sur 28 met à disposition les DIM sur internet

DIM Bordeaux - octobre 2020

- 99 dossiers, soit environ 300 antennes (?)
 - *le comptage des nouvelles antennes est sujet à discussions....*
- Antennes 5G pour l'essentiel
 - *les fréquences autres que 3,5 GHz sont elles utilisées pour la 4G ou la 5G ?*
- 59 projets situés à moins de 100 m d'un établissement sensible (110 ERP sensibles concernés au total)

Analyse des DIM

La compréhension des projets est difficile pour le public...

- des contenus différents selon l'opérateur
- des éléments très techniques sur les antennes et les fréquences présentés de diverses manières

... et les informations fournies ne sont pas toutes à jour

- des « documents élaborés par l'Etat » datant de 2017, sans information sur la technologie 5G
- délai d'instruction réduit à 1 mois suite à la loi Elan
- manque d'info sur nouvelles expertises de l'Anses

Analyse des DIM

Les informations relatives à l'estimation des niveaux d'exposition sont insuffisantes :

- le rapport de simulation n'est jamais fourni dans le DIM (non demandé par le maire)
- seuls des résultats chiffrés de simulation des antennes à faisceau fixe et orientables sont indiqués au droit des établissements sensibles
- absence d'évaluation de l'exposition globale générée par l'ensemble des antennes projetées sur un même site.

Des niveaux d'exposition élevés sont annoncés :

- des résultats de modélisations (nouvelles antennes) de l'ordre de 4 à 5V/m, parfois au droit de crèches

Analyse des DIM

De nombreuses incohérences sont relevées :

(approche simple de comparaison de plusieurs DIM déposés pour un même immeuble) :

- nombres d'établissements sensibles dans un rayon de 100 m différents suivant l'opérateur
- écarts significatifs entre les résultats de l'estimation de l'exposition fournis par chaque opérateur
- la localisation des antennes est parfois erronée

Synthèse

Nombre total d'antennes ajoutées	303	
Nombre d'antennes 2G 3G ou 4G existantes	285	Refarming ?
Nombre d'antennes 3G ou 4G ajoutées	27	
Nombre d'antennes concernées par ajout fréq. 700MHz	18	Refarming ?
Nombre d'antennes 5G ajoutées (3,5GHz)	276	
Hauteur antenne mediane	25	
Hauteur antenne min	15	
Hauteur antenne max	70	
Nombre total d'établissements sensibles à moins de 100 m	110	
Opérateur 1	22	
Opérateur 2	70	Nombre d'ES sur évalué ? Rayon de 200 m au lieu de 100 m
Opérateur 3	1	Nombre d'ES sous évalué
Opérateur 4	17	
Simulation en V/m mediane (tous opérateurs)	1,35	
Simulation en V/m min	0,01	
Simulation en V/m max	4,66	
Opérateur 1	3,3	
Opérateur 2	0,64	Niveau d'exposition sous évalué ?
Opérateur 3	2,6	Non représentative
Opérateur 4	1,88	
Autorisation nécessaire (urbanisme) Nombre de DP	13	
Autorisation nécessaire (urbanisme) Nombre de PC	1	
Nombre total de DIM	99	Date début de travaux annoncée :
Opérateur 1	29	En aout 2020
Opérateur 2	34	En décembre 2020
Opérateur 3	10	En octobre et novembre 2020

Quelques pistes d'améliorations

- **Concernant le contenu des DIM**

- Clarifier la consistance des projets suivant un cadre commun (quelles technologies et fréquences existantes et futures, nombre d'antennes existantes, modifiées ou créées)
- Ajouter un « résumé non technique »
- Évaluer l'impact des nouvelles installations par rapport au niveau global d'exposition existant
- Présenter les résultats de simulation suivant les lignes directrices nationales de 2019
- Harmoniser les méthodes de comptages des établissements sensibles (source unique, distance unique)
- Préciser le déroulement des travaux : début fin travaux, date de mise en service effective des antennes (pas que théorique)

Quelques pistes d'améliorations

- **Pour garantir la transparence et l'information du public :**
 - Demander aux mairies de mettre les DIM à disposition du public : dossiers sur Internet, infos d'actualités sur site internet et magazine papier...
 - Adopter une communication spécifique pour les riverains directement concernés, par exemple dans un rayon de 100 m ? : affiches d'information aux abords du site support d'antennes,...
 - Les communes avoisinantes impactées par les nouvelles AR devraient recevoir les DIM et simulations.